

La plate-forme surélevée protège le nid contre les bêtes de proie et les fluctuations du niveau de l'eau et vu que les deux parents surveillent jalousement le nid et son voisinage immédiat, les plates-formes ont encore l'avantage de permettre aux mâles de ne réserver que de petites concessions. De fait, si on fixe au palier un perchoir approprié, le mâle sera porté à s'y poster pour surveiller le nid. Grâce à cet arrangement, les oiseaux peuvent nicher dans un même secteur en nombre beaucoup plus grand qu'il ne serait possible autrement. Les hernaches peuvent devenir tellement "conditionnées" à ces nids artificiels fabriqués par l'homme qu'elles ne voudront plus aller nicher ailleurs.

LA POPULATION ACTIVE

Une baisse saisonnière de l'emploi a été observée entre décembre et janvier; on estime à 7,499,000 le nombre total de personnes employées en janvier, soit 213,000 de moins qu'en décembre. Suivant les estimations, les chômeurs étaient au nombre de 485,000 en janvier, soit 102,000 de plus qu'en décembre; la hausse saisonnière a été plus faible que d'habitude. L'effectif de la main-d'oeuvre comptait 7,984,000 personnes, c'est-à-dire 111,000 personnes de moins.

Conformément à la tendance du second semestre de 1969, les augmentations de l'effectif de la main-d'oeuvre et du nombre de personnes employées d'une année à l'autre ralentissaient encore en janvier. Par rapport à l'année dernière, cet effectif s'est accru de 93,000 personnes (1.2%), soit 75,000 personnes employées (1.0%) et 18,000 chômeurs de plus.

AUGMENTATION DU PRIX DU LAIT ÉCRÉMÉ

Un nouvel arrangement international sur la poudre de lait écrémé ajoutera jusqu'à quatre cents la livre aux récents cours mondiaux. C'est ce qu'a annoncé récemment le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pepin.

Cet arrangement se fonde sur un prix f.o.b. minimum de \$20 (É.-U.) les 100 kilogrammes, soit quelque 10 cents la livre. Ce prix minimum régira toutes les exportations de poudre de lait écrémé sauf les quantités destinées à l'alimentation des animaux dans les cas où l'on contrôle rigoureusement la consommation.

M. Pepin a souligné que l'adhésion du Canada à cet arrangement n'influera pas sur les prix des produits laitiers consommés au Canada.

"La majoration des cours mondiaux de la poudre de lait écrémé permettra aux producteurs de lait du Canada d'économiser sur ce qu'il en coûte pour disposer de la poudre excédentaire et de ramener ainsi leurs recettes au niveau qui régnait avant les fléchissements des derniers mois", a dit le ministre.

Cet arrangement, accepté par le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Communauté économique européenne et le Danemark, "représente un progrès sensible vers une plus grande collaboration internationale dans le secteur très difficile du commerce des produits laitiers. Sa mise en oeuvre déterminera une plus grande stabilité des cours sur les marchés mondiaux de poudre de lait écrémé", a ajouté le ministre.

L'administration de l'arrangement relèvera de la Commission de l'industrie laitière du Canada.

CONFÉRENCE SUR L'ÉDUCATION EN MILIEU RURAL

Le Canada est représenté à la Conférence du Commonwealth portant sur l'éducation en milieu rural qui se tient à l'Université du Ghana, Legon, Accra, du 23 mars au 2 avril, par une délégation dont les membres sont les suivants: M. Harold R. Baker, directeur de l'Extension, Université de Saskatchewan, président; M. Maurice Richer, secrétaire général, Conseil des ministres de l'Éducation, Canada; M. Lome R. Moase, sous-ministre de l'Éducation, Charlottetown; M. S.N. Odynak, directeur associé de l'enseignement, ministère de l'Éducation, Edmonton; et M. Gaëtan Daoust, directeur de l'Éducation permanente, Université de Montréal.

L'ordre du jour de la Conférence portera, entre autres, sur l'enseignement conventionnel, la formation des jeunes en vue du développement rural et national, l'éducation des adultes dans les régions rurales et la mise sur pied de services de formation agricole.

Il s'agit de la cinquième Conférence portant sur des sujets éducatifs d'intérêt général pour les membres du Commonwealth et elle réunira, outre des délégués des pays du Commonwealth, des observateurs d'un certain nombre d'organisations internationales.

La Conférence permet aux personnes qui s'occupent plus précisément de la planification, de l'administration et de la mise en oeuvre de programmes éducatifs en milieu rural, de discuter des habitudes et des problèmes actuels afin de considérer des éventualités et de dégager certaines tendances en vue du développement futur de ces programmes.